



Revue de l'EPI n° 78 de juin 1995

Jacques Baudé

► **To cite this version:**

Jacques Baudé. Revue de l'EPI n° 78 de juin 1995. EPI (Association Enseignement Public & Informatique) , 1995, ISSN : 1254-3985 ; <http://www.epi.asso.fr>. edutice-00000866

HAL Id: edutice-00000866

<https://edutice.archives-ouvertes.fr/edutice-00000866>

Submitted on 27 May 2005

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

DES LOGICIELS ANTI-"CASSEURS" DANS LES LABORATOIRES DE LANGUES...

Michel GAUTHIER

Il peut paraître étonnant d'associer les ordinateurs - qui sont nés pour afficher de l'écrit, même si on les dote actuellement de la "parole" - aux laboratoires de langues, lesquels se consacrent exclusivement à l'oral : la prise de notes ou la lecture d'un manuel dans les cabines est une adjonction "pédagogique", non prévue par la technologie.

On constate, par ailleurs, combien les dégradations des laboratoires de langues grèvent lourdement le budget de leur entretien dans les établissements. Il ne s'agit pas, tant s'en faut, de l'usure normale du matériel : fils arrachés, casques tordus, boutons forcés, pupitres tailladés, vitres "étoilées" signent l'intention de destruction systématique.

La solution qui semblait logique consistait à charger le professeur de surveiller les "casseurs" potentiels. Sa présence dans le laboratoire risquait de se limiter à ce rôle, et le résultat, dans les établissements secondaires, a été une raréfaction de la fréquentation, pour ne pas dire une désertion systématique.

L'alternative était simple : le professeur restait avec ses élèves dans la salle de cours normal, ou bien, dans le laboratoire, il fallait prévoir du personnel supplémentaire de surveillance... ou une surveillance électronique directe ou enregistrée (!) comme dans les banques...

"Mireille" ¹ propose une autre solution.

Des machines qui "répondent" quand on leur écrit...

1. "Mireille" (Méthode Informatique Rapide pour l'Expression Individuelle et Libre en Langue Etrangère) est une SARL, produit de la recherche en Université : Le Laboratoire de Pédagogie Expérimentale et de Linguistique Appliquée, Université René Descartes, Paris V, à l'Institut Universitaire de Technologie, 143 Avenue de Versailles, 75016, Paris. Le siège de la société est à Orléans (45000) : 47, Boulevard Guy Marie RIOBE, Téléphone (16) 38 53 88 72, le Fax : (16) 38 53 09 51.

Les laboratoires de langues ont été, au départ, un ensemble de magnétophones reliés "en arborescence" au seul pupitre du maître. Ils ne sont reliés entre eux que si le maître les connecte. Sinon, chacun est acoustiquement séparé de son voisin comme les deux branches d'une fourche issues du même tronc. Cette structure a été conçue pour la fréquentation des laboratoires par des adultes qui, au même moment, travaillaient dans des langues différentes ou qui travailleraient dans la même langue sur des exercices différents : ils demandaient au moniteur assis à la console (au pupitre "maître") de leur fournir l'exercice que le maître de stage leur avait suggéré de travailler.

Cette fréquentation "adulte" est donc très souple : polyvalente (travail simultané en langues différentes), elle est aussi adaptée, dans une langue donnée, après concertation avec l'enseignant, au niveau de chaque élève, et surtout à sa motivation. Le "maître de stage"-conseiller n'est, en principe, pas la même personne que le technicien assis au pupitre.

Cela suppose que les exercices soient "auto-suffisants", c'est à dire, ou bien qu'ils soient adaptés à un besoin précis de renforcement supposé connu, ou qu'ils "ratissent large", et répondent à de nombreuses questions périphériques complémentaires du thème central annoncé. Cela suppose aussi et surtout, que l'enseignant, ultérieurement, en classe, vérifie et conforte les acquis dans le laboratoire. Je ne connais, personnellement, d'exemples que du premier cas. Nous retrouverons ces concepts dans notre présentation de "Mireille".

Pédagogiquement, le laboratoire de langues répondait au besoin de (re)centrer sur la pratique de l'oral ce qui n'avait été antérieurement que découverte des littératures et de la stylistique de la langue étrangère, à l'époque où les individus avaient peu de possibilités de se déplacer, et donc de se rencontrer. Sans parler de la quasi-inexistence des moyens de communication vocale à distance !

De leur côté, les écrans des ordinateurs, exclusivement consacrés à l'écrit au début, se sont dotés de la parole. Celle-ci permet, au moins, de précéder, de conforter ou de corriger l'écho mental de la lecture dans l'esprit de chaque élève. Surtout, les ordinateurs n'offrent plus une langue officielle, figée, considérée comme norme, ou modèle.

L'interactivité (purement technique) des magnétophones devient, avec les ordinateurs, communicabilité (échange de langage), à proportion de l'imprévisibilité des réponses linguistiques que ces derniers proposent

aux formulations (écrites) des usagers. Mais cette faculté, la communicabilité, ne devient communication que moyennant certaines conditions stylistiques (et psychologiques) que nous précisons tout à l'heure. Ces conditions forment le "noyau" de notre réflexion.

OÙ PARLER ET ÉCRIRE N'EST PAS "COMMUNIQUER"...

Nous venons de dégager trois niveaux de rapports entre l'étudiant - ou l'élève - et la machine. L'interactivité (dont est doté, rappelons-le, le magnétophone, comme, d'ailleurs, toute "machine") propose une réaction mécanique à une action mécanique. A la pression sur un bouton, un moteur se met en marche, qui entraîne une bande, dont on peut obtenir une émission sonore, une seule, et toujours la même au même endroit de la bande.

On peut, au contraire, définir la communicabilité comme la capacité (qui est particulière à l'ordinateur), de choisir parmi plusieurs réponses langagières possibles en mémoire celle qui aura été jugée (par l'auteur du logiciel) comme la plus adaptée au besoin potentiel de l'utilisateur ou à la demande explicite de ce dernier.

Mais la communicabilité n'est pas encore la communication. Cette dernière n'est pas le résultat du dialogue. Elle le conditionne, au contraire, et donc elle le précède, dans la mesure où il n'y a plus dialogue dès qu'il y a antipathie, absence de confiance, mépris de l'autre.

Ce dont il faut être conscient, c'est qu'avec l'ordinateur, contrairement à tous les médias, la machine n'est plus exclusivement manipulée par l'utilisateur ; au contraire, elle s'adresse à lui, elle lui parle.

La communication dépend du ton, et des paroles qu'elle emploie. Il n'est pas rare de constater que l'auteur d'un texte affiché par le logiciel profite de cet anonymat et de cette inaccessibilité intangible pour se donner le statut de juge, et traiter sans aménité aucune l'utilisateur inconnu de lui qui s'est assis devant la machine. Les messages brefs et secs ne sont pas rares : "Wrong ! Try again !"... Vous n'avez pas le droit de sortir de ce couloir tant que vous n'aurez pas franchi toutes les haies (on n'en connaît pas toujours d'avance le nombre !) sans en faire tomber aucune...

Cet anonymat, et ce mépris d'autrui qui se cache derrière cet anonymat, en disent long sur la mentalité des auteurs de ces textes... Nous avons constaté, au contraire, avec surprise, qu'un collègue

s'étonnait (et s'amusait) que "Mireille" répondît avec humour, et de diverses manières, aux formulations inégalement réussies de l'utilisateur...

Un jour, à "Expolangues", un "grand Duduche" qui venait de lire sur l'écran, en espagnol, le compliment suivant : "Tu es vraiment génial !", s'est redressé, et a murmuré (mais il s'est exprimé assez fort pour qu'on l'ait entendu) : "Oui ! Il n'y a que ma mère qui ne veut pas le reconnaître !" Il est resté deux heures, ainsi, à "travailler" avec Mireille : elle avait réussi l'acte de communication...

A l'inverse, certains collègues s'imaginent que les élèves ont, au départ, et par principe, envie de "tromper" la machine, de l'humilier, de lui faire sentir qu'elle est limitée, et donc bête. C'est vrai qu'elle est limitée : raison de plus pour qu'elle ne se transforme pas en instrument d'humiliation de l'autre ! S'agissant des ordinateurs, certains concepteurs de logiciels mettraient volontiers leur génie à engranger dans la mémoire des machines toutes les reconnaissances possibles des fautes des élèves, et à préparer toutes les "réponses" possibles... Le mot "réponse" ne signifiant pas toujours, et de loin, les explications que l'apprenant est en droit d'attendre d'un enseignant, mais des "jugements" bien sentis... !

Nous sommes loin du dialogue humain (du moins, nous l'espérons !). Cet emploi régressif vers l'insulte de la communicabilité (la capacité de "dialoguer" dont sont capables les ordinateurs) explique les vandalismes. Cette machine a le seul tort (et le mérite) de re-produire (en les choisissant) les paroles que l'on y a préalablement introduites.

OÙ L'ORDINATEUR "DOUBLE" L'ENSEIGNANT...

La destruction du matériel, que l'on constate dans certains laboratoires de langues n'est probablement que la forme physique du refus (que ne peuvent exprimer les étudiants et les élèves), d'être traités eux-mêmes comme des machines à répéter ou à produire des formes verbales prévisibles, prévues, limitées, et obligatoires. Leur personnalité n'est pas reconnue. Leur sensibilité, leur intelligence, ne sont pas sollicitées. Cela alors que, parallèlement, les ordinateurs acquièrent l'imprévisibilité du dialogue !

On peut prévoir le même vandalisme dans les laboratoires de langues équipés d'écrans avec outils d'interactivité (souris, clavier, touches, "boutons" tactiles) si les logiciels de communicabilité prenaient

"des airs supérieurs" de jury d'examens... Avant d'évaluer, il faut enseigner. Il faudrait même que la préoccupation première de l'enseignant fût d'enseigner, et, s'agissant de langues vivantes, d'enseigner dans le but que "l'évaluation" fût le fait de l'étranger avec lequel l'élève sera plus ou moins capable de dialoguer. Aucune "notation" ne reflète cette exigence, et cette réalité : elle la "pallie"... La véritable évaluation, c'est l'étranger. Quelque part, l'échec de l'élève, c'est l'échec de la méthode pédagogique. Et (ou) de la relation enseignant-enseigné.

Que l'on produise donc, d'abord, des logiciels d'enseignement, et non des logiciels de contrôle. Ce dernier cas est le pire : le contrôle ne demande que la reproduction quasi intégrale du contenu d'une mémorisation antérieure, alors que l'évaluation porte sur la capacité d'adaptation, de transformation d'une connaissance dans un domaine inconnu. Il y a trois démarches que certains marchands de logiciels "pédagogiques" confondent volontiers :

- Réciter une règle,
- L'appliquer en réfléchissant,
- La fixer par l'usage...

Le véritable logiciel d'enseignement ignore la notion de niveau : comme le professeur dans sa classe, il répond à toute interrogation, à toute insuffisance, à toute incompréhension de la part de ses élèves, tous différents, à toute demande d'explication, sans se permettre de juger son prédécesseur (qui peut être lui-même !)

Ainsi, l'ordinateur n'a pas le droit de refuser de répondre à une interrogation (à un besoin) d'un élève (quel qu'il soit, quel que soit son "niveau") : "Tu devrais le savoir ! C'est du niveau ...(tant) ! Change de disquette ! retourne à l'exercice numéro tant !"

Si personne ne le contraint à rester assis, l'élève plantera là (parfois dans le sens "informatique" du terme) "son" ordinateur et il ira chercher ailleurs la satisfaction qu'on lui refuse dans cette pièce. S'il est obligé de rester assis devant son appareil limité qui ne répond pas à ses besoins et qui se permet de l'insulter, il "casse"...

LE "BINÔME" LABORATOIRE / SALLE DE COURS :

Les solutions que "Mireille" propose ne consistent ni dans l'adjonction de personnels de surveillance ni dans l'emploi de matériels

électroniques. "Elle" préconise un retour aux sources premières des finalités des laboratoires : un service, et non une contrainte.

Ce retour aux sources est d'autant plus appréciable qu'il rend à l'enseignant la part noble et gratifiante de son métier : voir et entendre, devant lui, et sous ses yeux, ses étudiants, ou ses élèves, échanger, en langue étrangère, des propos personnels. Autrement dit, la place de l'enseignant de "parole" n'est pas à la console, qui appellerait plutôt la qualification d'un technicien.

Avec les laboratoires audios, la seule bande magnétique n'est pas capable de dialogue. Avec la réaction possible en langage naturel des ordinateurs (langage écrit ou vocal), la présence du professeur n'est plus utile à la console. On pourra revenir aux laboratoires de langues à fréquentation libre : les "casseurs" n'entreront pas pour détruire un matériel auquel on ne les obligera pas de se soumettre.

Comment, alors, concevoir la complémentarité entre le laboratoire-salle d'ordinateurs et la salle de cours ? Le laboratoire est un lieu de consultation individuelle des documents sur la connaissance desquels l'enseignant base le cours suivant. Le logiciel, en conséquence, présente à la fois le texte - la solution "texte" n'est pas exclusive !² -, son explication, des exercices de vérification (par l'élève seul !) de (sa) compréhension. Ce laboratoire est le lieu (pas le seul !) où l'élève acquiert une compétence de compréhension, orale et (éventuellement) écrite, et d'expression, ECRITE.

C'est dans la salle de classe suivante que le professeur peut faire ce que ne peut aucun ordinateur : distribuer la parole, et servir de dictionnaire pour les besoins imprévus (et imprévisibles) de la conversation, proposer les formulations correctes, rythmer et gérer les temps forts et les moments de détente...

Quant au contenu, cette séance "en salle" n'est pas seulement le lieu de réemploi - à des fins d'expression - de formules antérieurement fournies par l'ordinateur (délai qui est le gage de leur mémorisation) ;

2. Un logiciel "Mireille" (voir note 1) se propose d'apprendre à l'élève d'abord à observer (un dessin humoristique), à réfléchir, à déduire; ensuite à exprimer en langue étrangère, même s'il ne l'a pas apprise au préalable (l'espagnol), avec l'aide de l'ordinateur, le résultat de ses observations, de ses déductions; et l'ordinateur répond chaque fois de manière ponctuelle et variée. Si l'élève le désire, il peut demander à l'ordinateur des explications sur la langue qu'il lui est suggéré d'employer, ou avec laquelle l'ordinateur s'adresse à lui. Des renseignements culturels complètent les renseignements grammaticaux. Catalogue MIREILLE, "Un étrange repas": muet 725 Fr; vocalisé (Sound Blaster 16) 990 Fr.

c'est aussi l'occasion, pour l'enseignant, d'apporter son propre point de vue, éventuellement ses critiques, aux informations et analyses que l'ordinateur aura données à ses étudiants lors de leur fréquentation du laboratoire.

En ce qui concerne, par exemple, le texte littéraire qui intéresse au premier chef le professeur de français (mais il est à espérer que le professeur de langue étrangère n'a pas renoncé à la formation des esprits et à la culture), on peut lui appliquer trois approches.

La glose : elle a un caractère subjectif, lié à la sensibilité du lecteur. Elle convient parfaitement à la classe de (en) langue étrangère dans laquelle l'expression libre d'une opinion est l'objectif principal, avec le seul souci de parfaire, par la pratique orale, la correction syntaxique.

Le commentaire : s'agissant, cette fois, exclusivement d'un texte, et sans détruire le droit à la glose, l'approche grammaticale prend ici son vrai sens : soupeser "le poids" des sens et des mots, expliquer la structure de la pensée par la structure de la phrase.

L'exégèse : elle appelle et exige des références et des citations. De quel droit interprétez-vous ce mot de telle manière ? Qui vous dit que l'auteur a pensé ce que vous dites ? Emploie-t-il cette tournure ailleurs ? Que signifiait cette expression de son temps ? Trouve-t-on des citations chez ses contemporains ?

Il est à se demander si les destructions de matériel, et particulièrement de matériel pédagogique, sont inhérentes à l'âge des "enseignés", ou si elles ne seraient pas la manifestation d'un "mal d'apprendre" (pour leur appliquer une expression plus générale : le "mal de vivre").

Mais notre propos n'est pas romantique. Nous avons fait le constat qu'il y a eu, en passant du laboratoire "adulte" au laboratoire "élève", une probable déviation, due, bien entendu, à la motivation des premiers, et à l'obligation que l'on impose aux seconds de "connaître" une autre langue vivante.

Que cette obligation soit maintenue, il n'est pas dans notre propos de le remettre en question. Ce qui n'est pas obligatoire, en revanche, c'est de fausser le but et le sens de "l'enseignement" d'une langue vivante. Ce but, c'est la parole, tout le monde est d'accord là-dessus. Mais c'est au niveau de la méthode que les avis divergent.

Pour les uns, dont nous ne sommes pas, la parole libre doit passer par un apprentissage strict et systématique qui n'autorise l'expression personnelle que si elle est capable d'être complète et correcte (pour ne pas dire : parfaite).

Nous jugeons que cette exigence, et cette attitude timorée (crainte que la "faute" ne se fixe, et dé-fi-ni-ti-ve-ment) explique et stigmatise l'échec (si échec il y a) d'une certaine pédagogie en laboratoire de langues. (Le pluriel "de langues" est significatif de ce qu'ils auraient dû demeurer : simultanément polyvalents).

Nous nous réjouissons de l'irruption des ordinateurs dans ces salles : les appareils peuvent - et donc doivent - devenir conviviaux, ou bien ils subiront le sort de leurs prédécesseurs analogiques : la "casse"...

Ou plutôt, ce ne sont pas les ordinateurs qui seront naturellement intelligents : ils peuvent avoir simultanément un tigre dans leur moteur, et un âne au volant...

Nous sommes convaincus que le casseur fait subir à la machine l'effet de sa révolte d'être contraint de faire ce qui ne l'intéresse pas, ne le motive pas, ne l'enrichit pas. Dans un premier temps, donc, que l'élève ait l'autorisation de ne pas se soumettre à un logiciel ou ennuyeux, ou exigeant, ou insultant.

Que, dans un deuxième temps, on le laisse entrer dans les logiciels amusants et enrichissants, même si l'on est convaincu qu'il n'en tirera pas profit. Nous ne sommes peut-être pas mieux placés que l'élève pour savoir, à sa place, ce qui peut, non seulement lui plaire, mais le nourrir, et l'enrichir.

Michel GAUTHIER
Professeur de Linguistique Didactique des langues en E.A.O